



Commune de Monéteau

COMPTE RENDU DE LA REUNION

18 juillet 2007

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 12 juillet 2007, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. Robert BIDEAU, Maire.

Présents : 19
Absents : 5
Votants : 20
Affiché à la mairie :
le 23 juillet 2007

Etaient présents : M. Jean-Michel IMBERT, Maire délégué; Mme Nelly RIMBERT, Mrs Bernard PONTHEU, Christian MOREL, Pierre DUPAS, Jean Marie DUGNY, Patrick PICARD, Jacky JOANNIS, Adjoint ; Mmes et Mrs Yvette SALA, Josette BOUROTE, Marie LEGENDRE, Daniel CRENE, Annie PETIT, Gilles CARRE, Elizabeth ALIGON, Pascale AMIOT, Martine BLANVILLAIN, Annie POITOU, conseillers municipaux.

Etaient absents : Mr Paolo ZAROS excusé et représenté, Mme Anne-Marie DAMMAN, Mr Jean-Luc SALMON, excusés, M. Henri SILVAN, Sylviane SAMOUR.

Secrétaire : Mme Martine BLANVILLAIN.

AMENAGEMENT PLACE DE LA MAIRIE 1^{re} tranche

Vu les procès verbaux de la Commission d'Appel d'Offre suite aux réunions :

- du 1^{er} juin pour l'ouverture des plis.

Le lot 1 – VRD, maçonnerie : déclaré infructueux et relancé ;

Le lot 2 – éclairage public : déclaré infructueux et mis en négociation ;

Le lot 3 – espaces verts : retenu

- du 27 juin ouverture des plis

Le lot 1 déclaré infructueux et mis en négociation

Le lot 2 retenu

- du 4 juillet attribution

Le lot 2 attribué à DRTP pour un montant de 92 847,50 €HT

Le lot 3 attribué à CHARTREL Environnement pour un montant de 50 611,00 €HT

- du 18 juillet attribution

Le lot 1 – attribué à COLAS/NOVELLO pour un montant de 1 480 688,98 €HT

Sur proposition de la commission d'appel d'offre, le pouvoir adjudicateur retient :

Lot 1 - VRD- maçonnerie : COLAS/NOVELLO pour un montant de 1 480 688,98 €HT

Lot 2 – éclairage public : DRTP pour un montant de 92 847,50 €HT

Lot 3 – espaces verts : CHARTREL Environnement pour un montant de 50 611,00 €HT.

Le conseil **autorise** le maire à signer les marchés, **rappelle** que dans le lot 1 la part commune s'élève à 1 367 953,13 €HT et incombant au département à 112 735,85 €HT, que les crédits sont inscrits au budget 2007.

COMMISSION CULTURE ET COMMUNICATION

Réunie le 10 juillet, elle prenait connaissances des résultats des consultations pour la ré informatisation de la bibliothèque et le renouvellement d'une partie du matériel informatique des écoles et de la mairie. Le nouveau serveur permet d'y inclure la numérisation du cadastre et le logiciel autocard ultérieurement. Elle a examiné le calendrier des festivités 2007. Les budgets informatiques et fêtes sont respectés.

REINFORMATISATION DE LA BIBLIOTHEQUE

Une consultation a été lancée sur la plate forme e-bourgogne - vingt consultations - quatre entreprises ont fait parvenir une offre.

Vu le rapport d'analyse des offres,

N° ORDRE	SOCIETES	DOCUMENTS ADMINSTRATIFS	LOT 1 LOGICIELS	LOT 2 MATERIELS	FORMATION	MAINTENANCE ANNUELLE
1	AFI -pergame	DC 4, 5, 7 Assurances attestations	12 060,00	8 993,83	4200,00	1 365,00
2	DECALOG -Paprika -	DC 4, 5, 7 Assurances attestations	2 050,00	13 347,10		240,00
	DECALOG -carthame		11 725,00	13 347,10	comprise	1 719,00
3	AID -Orphée	DC 4, 5, 7 Assurances attestations		19 719,50	3 000,00	855,00
	AID Mise en ligne			1 750,00	Hébergement 1 200,00 Annuel	150,00
4	QUADRIA	DC 4, 5, 7 Assurances attestations		10 621,50		

Trois sociétés font une offre sur les deux lots, seule la société QUADRIA fait une offre pour le lot 2 matériel uniquement.

La société DECALOG présente deux offres : une mise à jour du système actuel « Paprika » et un nouveau logiciel « Carthame ».

La société AID fait une proposition groupée du logiciel et du matériel sans distinction des lots, ce qui ne correspond pas à la consultation.

Le pouvoir adjudicateur retient la Société DECALOG pour le lot 1 logiciels, pour un montant de 3 230,00 euros HT et pour le lot 2 matériel pour un montant de 13 782,94 euros HT.

La maintenance s'élève à 1 778,00 euros HT par an.

Le conseil **autorise** le maire à signer les marchés avec la Société DECALOG, **rappelle** que les crédits sont inscrits au budget 2007 et les subventions demandées auprès du conseil régional et de la Direction des Affaires Culturelles.

MATERIELS INFORMATIQUES

Une consultation a été lancée sur la plate forme e-bourgogne – douze consultations - deux entreprises ont fait parvenir une offre.

Vu le rapport d'analyse des offres,

N° d'ordre	Sociétés	Documents Administratifs	Montant HT
1	QUADRIA	DC 4, 5, 7 assurances	14 109,52
2	LAYER bureautique	DC 4, 5, 7 assurances	15 319,32

Les deux sociétés ont fait une proposition sur tous les postes.

Pour les deux sociétés, il a été demandé de retirer le logiciel photoshop et l'imprimante laser.

Une erreur a été rectifiée sur la proposition Layer bureautique quant au système d'exploitation du serveur.
Les offres après correction se présentent comme suit :

- QUADRIA 12 617,52 euros HT

- LAYER bureautique 13 446,04 euros HT

Le pouvoir adjudicateur retient la Société QUADRIA pour un montant de 12 617,52 euros HT.

Le conseil **autorise** le maire à signer le marché avec la Société QUADRIA, **rappelle** que les crédits sont inscrits au budget 2007

Lot 2 – éclairage public : DRTP pour un montant de 92 847,50 €HT

Lot 3 – espaces verts : CHARTREL Environnement pour un montant de 50 611,00 €HT.

Le conseil **autorise** le maire à signer les marchés, **rappelle** que les crédits sont inscrits au budget 2007 ;

AFFAIRES DIVERSES

- un arrêté interdisant la circulation des véhicules à moteur sur les terrains communaux regroupant les terrains de sports et l'espace vert des Peupliers va être pris.
- il est fait remarque de l'absence de respect pour l'environnement et la circulation des promeneurs que de nombreux chemins sont défoncés par le passage des quads et motos tout terrain.
- l'ouverture du nouveau bowling est prévue pour la fin de semaine.
- prochain conseil municipal : **LUNDI 10 SEPTEMBRE 2007 à 20 h 15.**